S.S.I.A.P.1-FORMATION INITIALE SERVICE SECURITE INCENDIE ET ASSISTANCE A PERSONNES

Mis à jour le 10 septembre 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Aptitude physique attestée par un certificat médical datant de moins de 3 mois conforme à l'annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Tout public

Rythme

Temps plein

Durée en centre

84 heures

Validation

Diplôme Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Examen se déroulant devant un jury présidé par le Directeur Départemental du
Service Incendie et de Secours ou son représentant, comportant une épreuve écrite (QCM) et une épreuve pratique (Rondes avec anomalies et sinistres). Délivrance d'un diplôme et d'une attestation.

Modalités de suivi

Le formateur est en charge de

Objectifs professionnels

Finalités de la formation :
Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer les missions d'agents des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

Contenu

Le feu et ses conséquences
Principes généraux de sécurité incendie
Installations techniques
Rôles et missions des agents de sécurité incendie
Concrétisation des acquis

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Profil des intervenants

Formateurs pour adultes issus du secteur d'activité

Possibilité d'aménagement du parcours

Non

Méthodes pédagogiques

Les modules s'enchaînent simultanément selon une progression pédagogique dictée par la réglementation.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées

Durée

Volume global : 84 heures

Délais et modalités d'accès

Voir calendrier de formation

Financements possibles

TARIF
Parcours complet : 1092 € / personne

S.S.I.A.P.1-FORMATION INITIALE SERVICE SECURITE INCENDIE ET ASSISTANCE A PERSONNES

suivre et d'accompagner le stagiaire tout au long de sa formation.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

12 participants

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : 5641
- Code NSF : 344
- Code ROME : 42811

MODALITES DE FINANCEMENT
Financement entreprise, OPCO, personnel, AIF, CPF

Poursuite de parcours

EQUIVALENCES et PASSERELLES :

SUITE DE PARCOURS :

DÉBOUCHÉS :

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap : referent.handicap@gretasudchampagne.com
Référent(e) mobilité : referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
 10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)